

## Stratégies nationales et régionales de planification territoriale : nouveaux défis et nouvelles opportunités

Lieu : Paris, France

Date : mercredi 28 mars 2018

Emplacement : UMS RIATE, Université Paris-Diderot, Bâtiment Olympe de Gouges, 8 place Paul Ricoeur, 75013 Paris<sup>1</sup>

Plans d'accès :



<sup>1</sup> [http://riate.cnrs.fr/?page\\_id=363](http://riate.cnrs.fr/?page_id=363)

Les locaux de l'UMS RIATE sont accessibles à pied des arrêts suivants :

- Métro ligne 14 : Arrêt 'Bibliothèque François Mitterrand',
- RER C : Arrêt 'Bibliothèque François Mitterrand'
- Tram 3a : Arrêt 'Avenue de France'

### **Hôtels :**

Vous trouverez ci-dessous une sélection d'hôtels proches du lieu du séminaire (13<sup>e</sup> arrondissement) :

<https://www.accorhotels.com/gb/hotel-7976-ibis-styles-paris-tolbiac-bibliotheque/index.shtml>

<https://www.accorhotels.com/gb/hotel-9525-ibis-styles-paris-massena-olympiades/index.shtml>

<https://www.appartcity.com/fr/destinations/ile-de-france/paris-1/paris-grande-bibliotheque.html>

**Format de l'événement :** Séminaire (maximum 40 participants)

### **Public visé :**

Ce séminaire s'adresse aux acteurs professionnels et publics de l'aménagement du territoire à l'échelle nationale et régionale, aux autorités mettant en œuvre les stratégies d'aménagement, aux décideurs politiques régionaux et locaux, aux chercheurs et universitaires spécialistes des questions d'aménagement. Les échanges seront particulièrement pertinents pour les décideurs politiques impliqués dans la planification régionale et dans l'élaboration des SRADDET.

Le séminaire est ouvert à tous, avec une capacité maximum de 40 participants. Si vous souhaitez y assister, nous vous invitons à vous inscrire au plus tôt auprès du Point de Contact ESPON en France (cf. section « Contacts »). Le séminaire est accessible gratuitement, mais les frais de transport et d'hébergement des participants ne pourront pas être remboursés par l'organisation. Une restauration vous sera offerte tout au long de la journée (déjeuner et pauses café).

Les échanges se feront en français et en anglais, une traduction sera assurée dans les deux langues par des interprètes professionnels.

### **Descriptif :**

Ce séminaire est le premier d'un cycle de quatre événements organisés dans le cadre de la stratégie de diffusion transnationale du programme ESPON en Europe de l'Ouest (Benelux, France, Irlande, Royaume-Uni). Ces séminaires seront organisés en 2018 et 2019 avec pour but d'analyser les développements récents réalisés en matière de planification régionale et nationale. Chacun des événements s'inscrira dans la continuité du précédent, permettant ainsi aux participants d'acquérir un panorama exhaustif des enjeux actuels de la planification spatiale en Europe et des apports du programme ESPON sur ce sujet.

Ce premier séminaire propose un éclairage européen sur le cas français des SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

Suite à la promulgation de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe), il incombe aux nouvelles régions françaises d'élaborer un SRADDET avant le mois d'août 2019. Ces documents de planification, à caractère prescriptif et transversal, remplacent les anciens SRADDT (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire) et incluent les anciens schémas régionaux thématiques (climat-air-énergie, cohérence écologique, intermodalité, plan régional de prévention et de gestion des déchets).

La législation n'impose pas un format-type, néanmoins chaque SRADDET devra intégrer quatre axes majeurs :

- un rapport dressant un état des lieux et les objectifs de la région ;
- des chapitres thématiques intégrés au sein d'un fascicule ;
- une carte synthétique ;
- des annexes

Les SRADDET seront développés à travers une série de phases : la définition des objectifs régionaux et de la méthodologie d'élaboration du schéma, la consultation des collectivités locales et des acteurs concernés, la soumission du projet à une enquête publique, et enfin, l'approbation du schéma par le Conseil régional puis par le Préfet<sup>2</sup>.

Le séminaire sera l'occasion de présenter le système de planification régionale français actuel, avec un focus sur la méthodologie et les enjeux des SRADDET. Les échanges seront enrichis par la présence et les interventions d'acteurs européens de l'aménagement du territoire, et pourront être poursuivis dans les autres séminaires organisés dans le cadre du cycle 2018-2019.

La session plénière de la matinée aura pour objectif de présenter la méthodologie d'élaboration d'un SRADDET et d'en identifier les enjeux principaux. Des techniciens issus de deux régions françaises feront part de leurs retours d'expérience et apporteront des exemples concrets, y compris pour illustrer la prise en compte du positionnement transfrontalier d'une région française dans l'élaboration de son schéma régional. Des spécialistes de l'aménagement du territoire d'Irlande et des pays du Benelux interviendront en complément pour apporter un éclairage européen sur les SRADDET et présenter leurs propres expériences.

L'après-midi, les résultats de trois projets ESPON seront présentés afin d'enrichir les débats :

- **COMPASS** (Comparative Analysis of Territorial Governance and Spatial Planning Systems in Europe – Analyse comparative de la gouvernance territoriale et des systèmes d'aménagement du territoire en Europe ) <https://www.espon.eu/planning-systems>

COMPASS analyse les systèmes de planification territoriale des 28 Etats-membres de l'Union européenne et identifie les changements de gouvernance territoriale de ces quinze dernières années, avec pour objectif de déterminer si ces derniers peuvent être attribués à l'influence des directives et politiques européennes. Le projet met également en évidence les bonnes pratiques pour la mutualisation des politiques de développement territorial dans le cadre de la Politique européenne de Cohésion, et

---

<sup>2</sup> Pour plus de détails :

[http://franceurbaine.org/sites/default/files/travaux/tout\\_savoir\\_sur\\_le\\_sraddet\\_0.pdf](http://franceurbaine.org/sites/default/files/travaux/tout_savoir_sur_le_sraddet_0.pdf)

apporte des éléments de recommandations pour une meilleure prise en compte des politiques de développement territorial dans la Politique de Cohésion et les autres politiques européennes en la matière.

- **ReSSI** (Regional strategies for sustainable and inclusive territorial development – Regional interplay and EU dialogue - Stratégies régionales de développement durable et inclusif : relations interrégionales et dialogue avec l'UE) <https://www.espon.eu/ressi>  
Les systèmes de gouvernance en Europe sont en pleine mutation et tendent vers moins de verticalité, plus de flexibilité, et vers l'intégration d'organisations publiques et privées extérieures. Ces transformations soulèvent la question des interdépendances entre les différents niveaux de gouvernance, mais aussi entre les acteurs publics et privés, les institutions et les organisations.

Par conséquent, il est nécessaire d'aller vers plus de coopération entre les différents acteurs concernés (organisations du secteur public, du secteur privé, du secteur associatif, organisations citoyennes), même si les conditions de mise en œuvre d'une telle nouvelle forme de gouvernance restent à déterminer plus précisément.

ReSSI réunit quatre territoires européens dans quatre études de cas, chacun de ces territoires étant caractérisés par l'existence en leur sein de tensions sur le plan de la gouvernance territoriale, plus particulièrement concernant la répartition des responsabilités en matière de développement territorial, les spécificités des acteurs impliqués et les enjeux soulevés par ces questions.

Chaque étude de cas met en évidence la nécessité d'une stratégie de développement territorial qui impliquerait une diversité d'acteurs au sein et à l'extérieur des territoires administratifs préexistants.

Ces stratégies permettraient de compléter les politiques de développement régionales déjà en place par une approche multiniveaux et fonctionnelle du développement territorial inclusif. En ce sens, le projet propose d'apporter des recommandations pour la promotion des stratégies régionales durables et inclusives, l'identification de bonnes pratiques de mise en œuvre de politiques de développement économique et en faveur d'une meilleure qualité de vie. Il apporte également des clés pour déterminer quelles sont les structures appropriées et les nouvelles formes de coopération et de dialogue à privilégier, particulièrement dans les aires non-métropolitaines.

- **ACTAREA** (Thinking and Planning in Areas of Territorial Cooperation - Conception et planification dans les espaces de coopération territoriale)  
<https://www.espon.eu/actarea>

Le projet ACTAREA prend l'expérience suisse pour exemple dans la définition de la notion d'« aire d'action », et analyse la valeur ajoutée et les potentialités des nouvelles formes d'aires de coopération. Ce travail prend la forme d'une analyse comparée des aires de coopération déjà existantes en Europe, ainsi que d'un guide pratique sur la mise en œuvre et la coordination des politiques publiques au sein de ces aires de coopération en prenant en compte les niveaux de gouvernance existants, avec des exemples de bonnes pratiques. Les questions soulevées par ACTAREA incluent l'identification des aires d'intervention et du contexte politique il fait sens d'utiliser la notion d'« aires d'action », à la lumière du développement territorial polycentrique et des enjeux à prendre en compte au sein de ces

« aires d'action ». Le projet s'interroge aussi sur la manière dont ces aires deviennent opérationnelles en termes de mise en œuvre de politiques publiques, et sur la forme de gouvernance la plus adaptée. L'approche des « aires d'action » donne lieu à des discussions sur les potentiels, avantages, risques et enjeux par rapport aux entités administratives et politiques déjà en place, et soulève la question de leur mise en œuvre et de la manière dont elles se rapprochent de ces entités.

## **Programme provisoire**

09.00 Inscriptions et accueil des participants

Session plénière 1 : Introduction à la thématique de la journée

10.00 Mot d'accueil : Frédéric Santamaria, Directeur-adjoint de l'UMS RIATE

10.15 SRADDET: Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

Nouvelles approches de la planification régionale en France, les défis-clés à relever

11.00 Pause-café

11.20 Session plénière 2 : la méthodologie d'élaboration d'un SRADDET

Présentation des SRADDET de deux régions françaises (méthodologie et défis dans leurs régions respectives, intégration de la dimension transfrontalière dans l'élaboration du schéma)

12.00 Points de vue européens : table-ronde réunissant des professionnels de l'aménagement du territoire européens (Belgique, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas)

12.30 Déjeuner

13.30 Présentation de trois projets ESPON 2020 en lien avec la thématique de la journée

- COMPASS
- RESSI
- ACTAREA

14.30 Pause-café

14.50 Groupes de travail : identification des défis-clés et solutions possibles

Identifier les étapes et défis-clés dans l'élaboration ou la révision d'un schéma régional ou national d'aménagement, et ce, dès la phase préparatoire de l'élaboration.

Déterminer la valeur ajoutée et les contributions des projets ESPON à ces processus et méthodologies

16.00 Restitution des travaux de groupes et échanges

16.15 Conclusions et recommandations: Frédéric Santamaria, Directeur-adjoint de l'UMS RIATE

16.30 Clôture

**Informations complémentaires et inscriptions :**

[www.espon.eu](http://www.espon.eu)

Les inscriptions se font auprès du Point de Contact ESPON en France (voir rubrique « Contacts » ci-dessous).

**Contacts**

Paris (Point de Contact ESPON en France) : [Claire.ROSSET@cnsr.fr](mailto:Claire.ROSSET@cnsr.fr)

ESPON : [www.espon.eu](http://www.espon.eu)

PROVISOR